PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

14 JUIN 2024

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal: 10 juin 2024

<u>Présent(e)(s)</u>: DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, BOIBELET AVRIL Elsa, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, MEIGNIEN Christine, NEBOUT Franck, MARTY Didier et TEXIER Isabelle

<u>Pouvoir(s)</u>: CADORET Anita à CHAIGNAUD Éric et MOUNIER Marlène à CHABOT Jean-Michel <u>Absent(e)(s)</u>:

Excusé(e)(s): LASNIER Isabelle et CATINOT Isabelle

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 17

Secrétaire de séance : VERGNION Philippe

ORDRE DU JOUR:

- 1. Approbation du CR du 12 avril 2024
- 2. Rapport sur les décisions prises par délégations
- 3. Eglise de Mainfonds suite à la rencontre avec la DRAC
- 4. Modification du tarif des concessions de cimetière
- 5. Mandat de vente pour l'immeuble du 9 Rue du 19 Mars 1962
- 6. Mise à disposition de la salle des fêtes de Jurignac à la CDC
- 7. Modification des statuts du Syndicat d'Eau du Sud Charente
- 8. Modification de la délibération sur l'accélération des énergies renouvelables
- 9. Présentation du Rapport Social Unique (RSU)
- 10. Répartition des subventions communales
- 11. Questions et informations diverses :
 - Projet de NR PAYSAGE16
 - Travaux en cours (APC, lotissements, ...)
 - Permis d'aménager des lotissements
 - Bilan de l'année camping car park
 - Recensement de la population
 - Sté Cap Montgolfière
 - Réflexion sur prix de vente des terrains
 - Avancement du Projet Cettefamille
 - Recherche de médecins avec Côteaux-du-Blanzacais
 - Commission Piscines de la CDC
 - Elections des 30 juin et 07 juillet 2024

Le Maire ouvre la séance à 18h45.

- 1. Approbation, à l'unanimité, du compte rendu du 12/04/2024.
- 2. Le Conseil prend acte du rapport du Maire relatif aux décisions prises par délégations du Conseil.
- 3. Approbation à l'unanimité pour la restauration complète de la tour-clocher de l'église de Mainfonds, pour un montant de 385 505,60 € HT avec demandes de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Région Nouvelle Aquitaine et du Département de la Charente.
- 4. Approbation à la majorité pour la modification des tarifs des concessions de cimetières. 1 place au sol : 150 €, 2 places au sol : 250, case des columbariums et cavurnes du columbarium de Jurignac : 1 500 €, concession de terrain hors dimensions standards : 40 €/m². Le tout pour une durée de concession de 50 ans.
- 5. Approbation pour la signature d'un mandat de vente non exclusif d'un an avec une agence immobilière pour la vente de l'immeuble du 09 Rue du 19 Mars 1962.
- 6. Approbation à la majorité pour passer un avenant à la convention de mise à disposition de bâtiments à la communauté de communes des 4B pour la salle des fêtes de Jurignac, pour une durée de 2 ans maximum sous réserve d'une prise en charge, par la CDC, du prêt lié à la salle pour 50 % la 1ère année et 100 % la 2ème année.
- 7. Approbation à l'unanimité de la modification des statuts du Syndicat d'Eau du Sud Charente pour l'intégration de la totalité du territoire de Barbezieux-St-Hilaire dans le Syndicat.
- 8. Approbation à l'unanimité pour la modification la délibération du 20 octobre 2023 relative aux zones d'accélération des énergies renouvelables afin d'y intégrer, en zone pour l'agrivoltaïsme, des parcelles situées sur le territoire de l'ancienne commune de Péreuil, à la demande d'un propriétaire.
- 9. Le Conseil acte du Rapport Social Unique (RSU) regroupant tous les éléments concernant l'ensemble des employés communaux.
- 10. Approbation à l'unanimité pour la répartition de participations et des subvention communales.
- 11. Questions et informations diverses :

Le projet DE NR PAYYSAGE16 de construction d'un bâtiment communal près du cimetière de Jurignac est abandonné. La Société libèrera le bureau occupé l'immeuble du pôle bien-être à la fin du mois de juin.

Le Maire fait le point sur la construction de la nouvelle agence postale communale dont les fondations sont coulées.

Le Maire informe l'assemblée que la Direction Régionale des Affaires Culturelles a prescrit des fouilles d'archéologie préventives dans le cadre de la demande de permis d'aménager du lotissement de Bellevue.

Monsieur VERGNION fait le point sur le premier bilan d'une année complète de fonctionnement de l'aire de camping-car.

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire de rechercher dès maintenant des agents recenseurs pour le recensement des habitants de la commune débutant en janvier 2025.

Le Maire informe l'assemblée du projet d'achat d'un bâtiment sur le territoire communal d'une société assurant des vols en montgolfières.

Réflexion sur le prix de vente potentielle des terrains des lotissements de Bellevue et de l'Espace DEFRANCE. Il pourrait être fixé en fonction des travaux d'aménagement à réaliser mais un plafonnement à 45 €/m² serait souhaitable.

Le Maire informe l'assemblée du planning de fin de travaux du bâtiment CetteFamille sur l'ancien stade. L'ouverture de l'établissement est prévue en fin d'année 2024.

Le Maire fait le point sur l'avancement des recherches de médecins. Toujours aucune avancée à ce jour.

Le Maire résume à l'assemblée la 1^{ère} réunion de la commission « Piscines » de la CDC 4B avec la visite de la piscine de Barbezieux. La prochaine réunion aura lieu à Baignes.

Le planning des permanences pour les élections des 30 juin et 07 juillet est établi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne sollicitant la parole, le Maire clos la séance à 22h30

En Mairie le 20 juin 2024, Le secrétaire de séance, Philippe VERGNION

Le Maire, Guy DECELLE



